

Repères pour le conseil en ÉLEVAGES LAITIERS en Pays de la Loire

Cas type - Lait spécialisé en Agriculture Biologique >15% de maïs dans la SFP



CONJONCTURE 2019

LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

REPERES TAILLE SYSTÈME

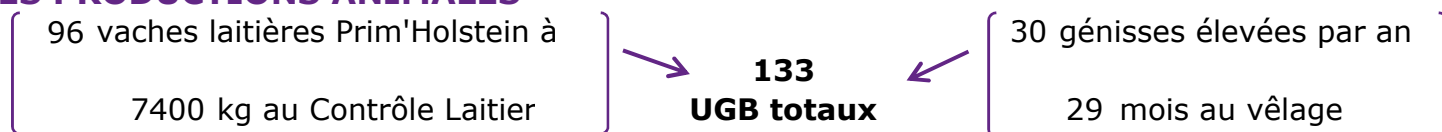
Statut	GAEC
MO totale (dont salariée)	3 (1)
Lait vendu (L)	600 000
Nombre de VL	96
UGB Totaux	133
SAU (ha)	143

REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	6250
Age au 1er vêlage (mois)	29
SFP (ha)	122
% Maïs dans la SFP	17
Chargement (UGB/ha)	1,1
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	55

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière et conduit en agriculture biologique, et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

LES PRODUCTIONS ANIMALES



ASSOLEMENT

143 ha de SAU

122 ha de SFP

5100 L produits / ha SFP

20 ha	■ Méteil grain à 35 q/ha
20 ha	■ Maïs ensilage à 9,0 t MS stockées/ha
102 ha	■ Prairies à 5,7 t MS valorisées/ha <i>Hors dérobées</i>

L'assolement est tourné vers l'herbe.

Le maïs permet de sécuriser le système fourrager. Maintenu toute l'année dans la ration, il permet un niveau de production de 22 L/V traite/j en moyenne sur l'année.

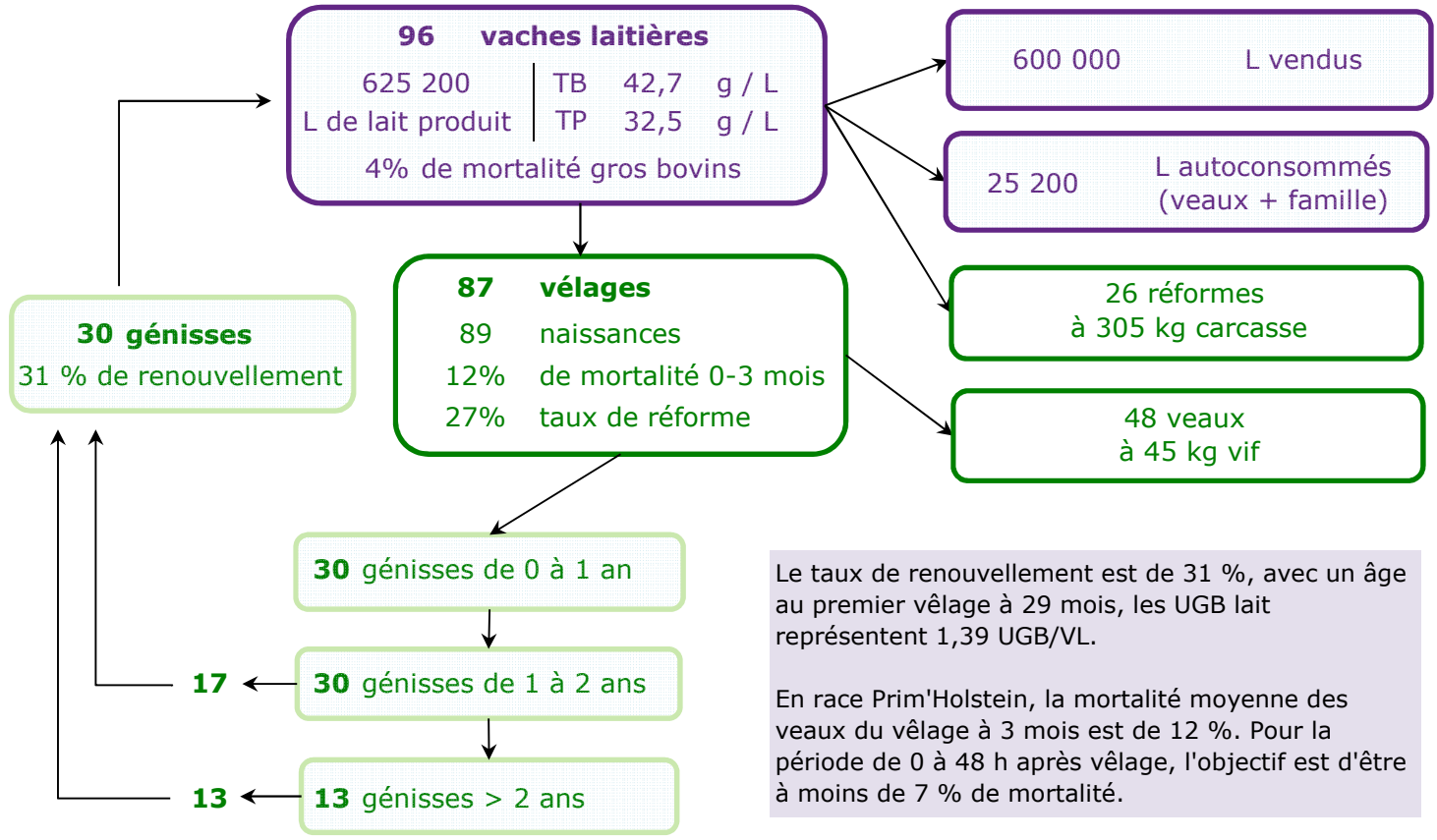
Le méteil grain facilite les rotations, permet la complémentation énergétique du troupeau et la production de paille.



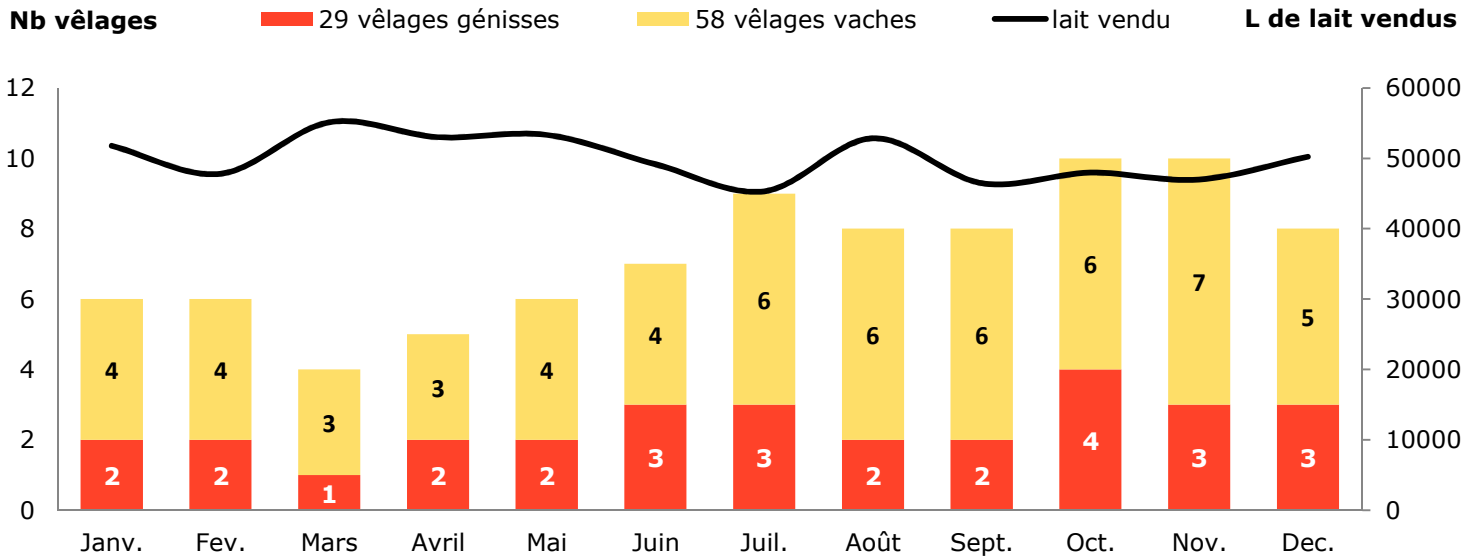
LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

133 UGB

169 têtes



PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE



Objectifs

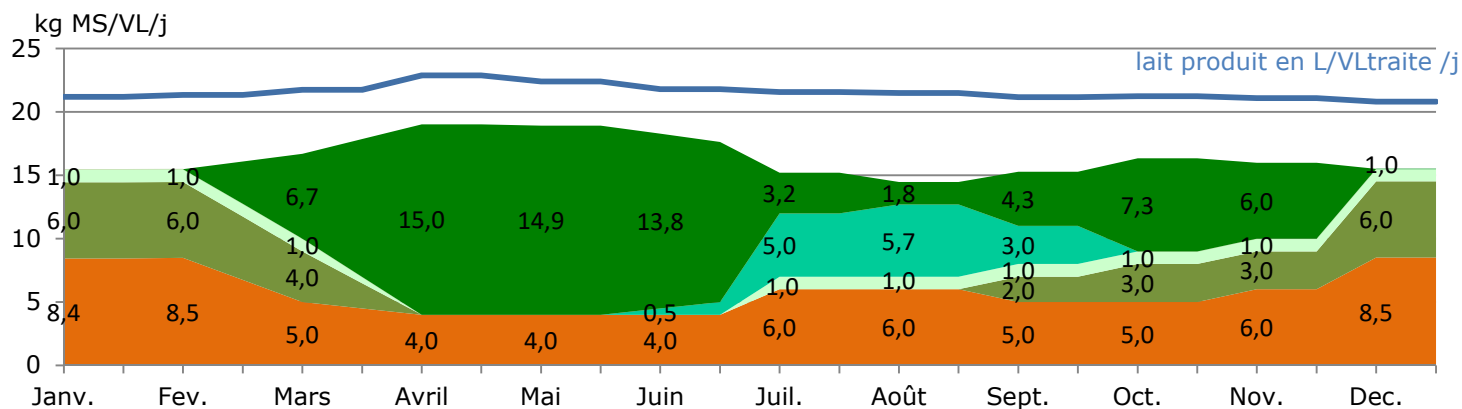
- Etaler le travail et les vêlages, avec une dominante été-automne

Résultats

Le lait produit par an est de 7400 kg / VL, soit 22 L/j/VL
 Le nombre de vaches traitées représente 83 % du nombre de vaches totales
 Le taux de réussite en première IA est de 50 % avec un IVV de 415 jours
 L'étalement des vêlages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 4 lots de génisses



CONDUITE ALIMENTAIRE DES VACHES



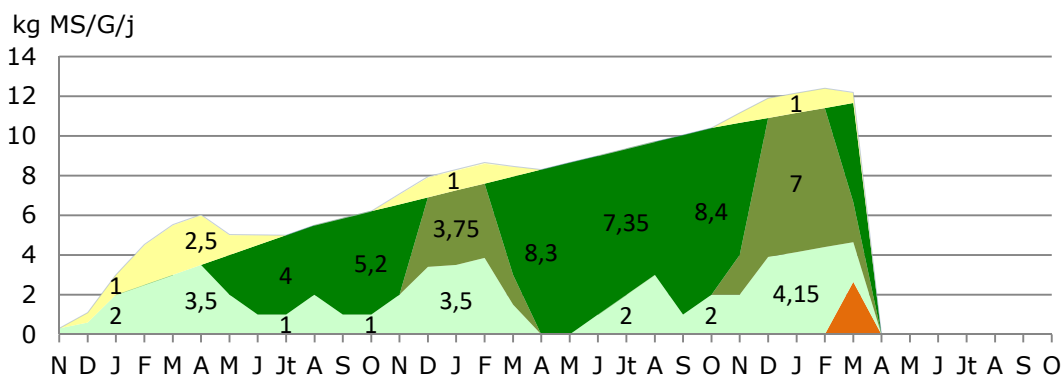
Conc. VL Traites	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	kg/an/VL
Conc.azoté	1,8	1,5	0,4			1,5	1,5	1,0	0,5	1,0	1,8	1,8	335
Céréales	1,7	1,7	1,1	0,8	0,8	1,0	2,0	2,0	2,0	1,7	1,7	1,7	548
Conc. production													0
CMV	0,1	0,1	0,1				0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	22

+ alim VL Taries

789 kg / VL présente
126 g / L vendu
64 € conc.VL/1000L

CONDUITE ALIMENTAIRE DES GENISSES

Exemple génisses nées d'Octobre à Décembre



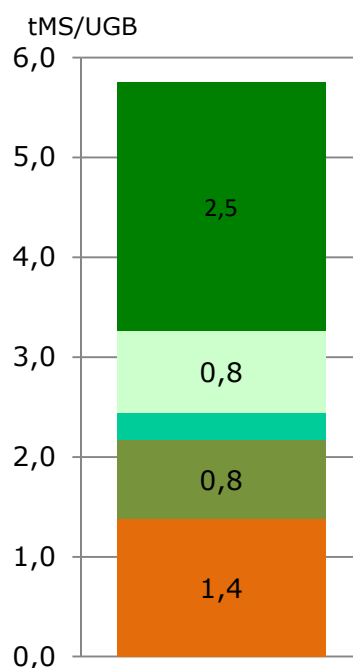
Les génisses sont conduites pour vêler à 29 mois, avec de l'ensilage d'herbe l'hiver et un complément de concentrés sur la première saison de pâturage. La faible pousse estivale oblige à compléter en foin. Dans cette conduite, une génisse consomme en moyenne 6,3 tMS de fourrages dont 3 tMS stockées, et 580 kg de concentrés.

CONSUMMATIONS DU TROUPEAU - y compris pertes fourrages*

* pertes : 5% sur maïs et paille alimentaire, 7% sur l'herbe récoltée

			Par vache présente	Par génisse	Par UGB	Total
Ensilage maïs			1,9	0,1	1,4	184
Ensilage herbe			0,8		0,8	104
Enrubannage	tMS		0,4	1,0	0,3	
Foin			0,5	1,9	0,8	108
Paille alim.						
TOTAL stocks	tMS		3,6	3,0	3,3	433
Pâtur.	Printemps	ares	29	28	27	36 ha
	Automne	ares	54	50	50	67 ha
TOTAL pâtur.	tMS		2,4	3,3	2,5	331
Conc. Prod.						
Correcteur	kg		289	4	210	27 886
Céréales			478	564	472	62 804
CMV			22	12	18	2 429
TOTAL conc.	kg		789	580	700	93 119

Total des Besoins / UGB





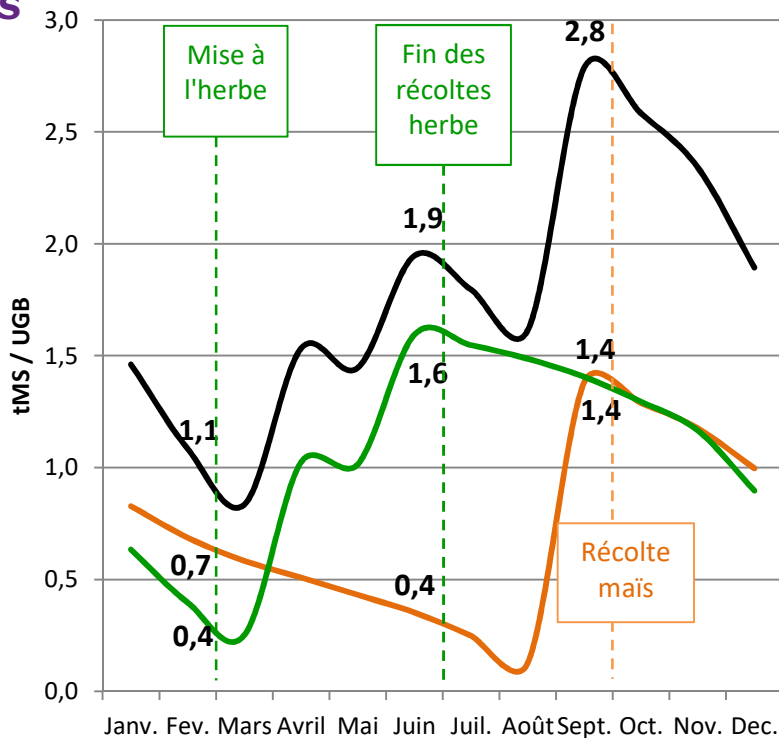
EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.

		tMS/UGB (mois)	
		Stock Min	Stock Max
	Ensilage maïs	0,1 (Août)	1,4 (Sept.)
	Herbe Stockée	0,3 (Mars)	1,6 (Juin)
	Total stock	0,8 (Mars)	2,8 (Sept.)



STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	0,1	0,2	0,4	0,5
	Pertes tMS/HA	-0,8	-1,6	-2,4	-3,1
	%	-9%	-17%	-26%	-35%
	ha supplémentaires	2	4	5	7
Herbe **	tMS/UGB	0,4	0,8	1,1	1,5
	Pertes tMS/HA	-0,5	-1,0	-1,5	-2,0
	%	-9%	-17%	-26%	-35%
	ha supplémentaires	9	18	27	35

* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB

** Herbe récoltée et pâturée

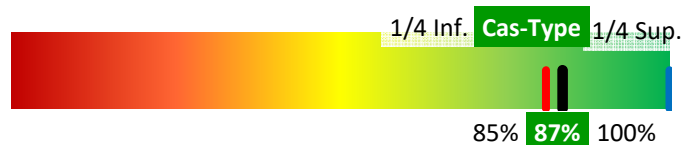
Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 0,2 tMS/UGB de maïs et 0,8 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 4 ha de maïs et 18 ha d'herbe supplémentaires.

AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

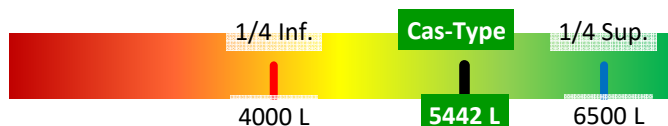
L'atelier laitier a une autonomie protéique de 87 %, ce qui signifie que 13 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 13 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 25 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 5442 litres sur les 6510 produits.

Autonomie Protéique du système Laitier

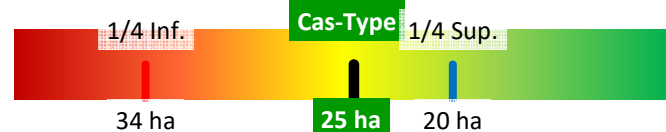


Autonomie Vache laitière : 84 %
Autonomie Génisse laitière : 100 %

Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)



Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait



Dont ha SFP interne : 20 ha
Dont ha céréales interne : 3 ha
Dont ha extérieur : 2 ha



COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGÉ* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	68 €/tMS
Herbe récoltée	126 €/tMS
Maïs et cultures four.	134 €/tMS

Coût moyen 103 €/tMS

*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

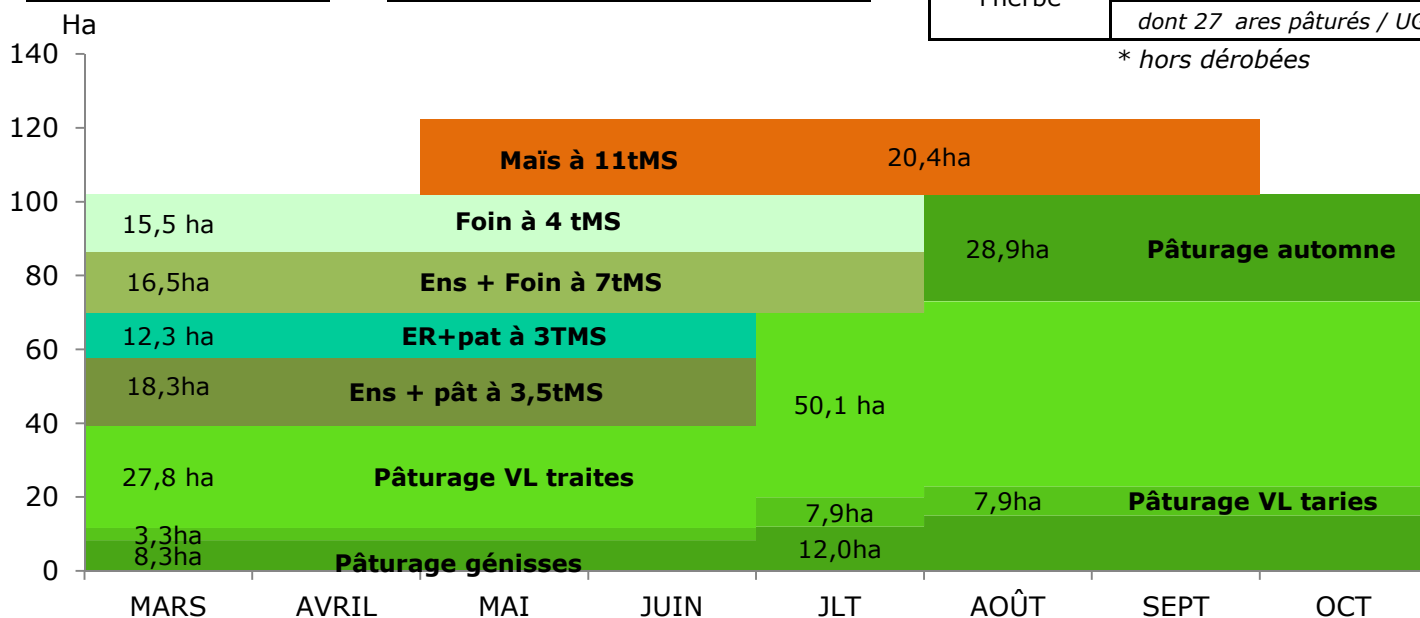
UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	122 ha
Surf. en herbe	102 ha

Chargement SFP	1,1 UGB / ha
Besoins stocks / UGB	3,3 tMS / ha

Utilisation de l'herbe	5,7 tMS valorisées/ha*
	77 ares d'herbe / UGB
	dont 27 ares pâturés / UGB

* hors dérobées



DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours
V traites	logettes fumier	228 j
V taries	aire paillée	194 j
Génisses	aire paillée	197 j

Références déjections / animal			
Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
892 kg		10 t	13m3
993 kg	5 t		5m3
1483 kg	7 t		

Total sur le système	132 t	286 t	779 t	1123 m3
	1,0 t/UGB	2,2 t/UGB	5,9 t/UGB	8,4 m3/UGB

Soit surface de paille nécessaire 29,3ha

DEJECTIONS IMPORTEES

238 t de compost de fientes de volailles AB

FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs	20 ha	20 ha	10 t	20 ha	15 t		
P. de fauche	63 ha	8 ha	10 t	47 ha	10 t	47 ha	20 m3
P. pâturées	39 ha						
Méteil Grain	20 ha					9 ha	20 m3
Total SAU	143 ha	29 ha	10 t	68 ha	12 t	56 ha	20 m3

Ferti. Importée (U/ha)		
N	P	K
13		
	10	
	11	
23	10	
5	9	

MECANISATION - REPERES

PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

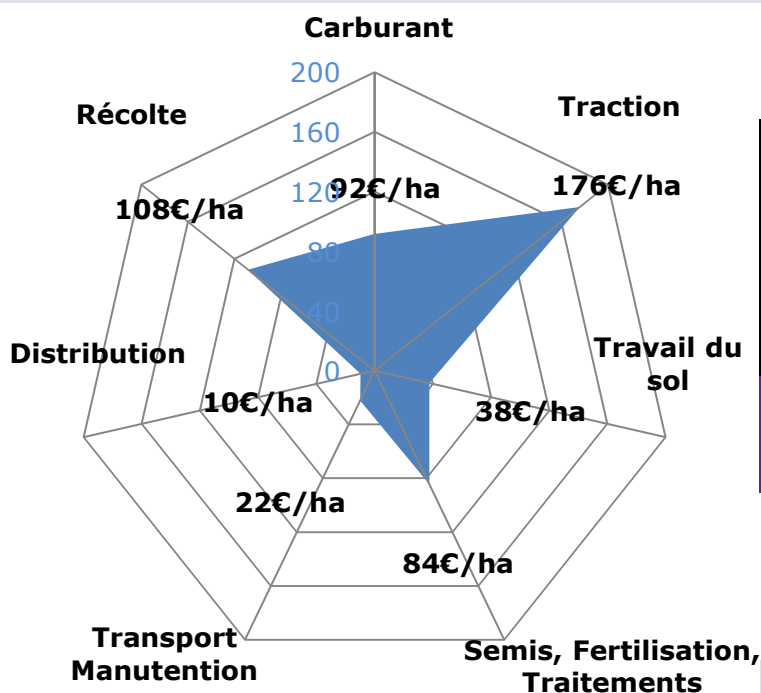
	Total	Par ha SAU
Puissance	320 CV	2 CV/ha
Carburant	21 554 L	151 L/ha
Heures tracteurs	2 162 h	15 h/ha

TEMPS PASSE

Heures par tracteur	933 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	757 h/an
Heures / UTH	682 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	322 h/an

COUT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
Carburant	13 081	92
Traction	25 073	176
Travail du sol	5 355	38
Semis ferti trait	12 047	84
Transport	3 180	22
Distribution	1 374	10
Récolte	15 479	108
COUT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)	75 590	530
	126 €/1000L vendus	
	30% charges totales	

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Maïs	Prairies	Cultures
530	512	854	443	374

* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, rabot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
7253	€ total
17	€/tMS
12	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Maïs	95	€/tMS
Herbe	78	€/tMS

COUT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
Carburant	13 081	92
Tiers récolte	12 973	91
Tiers non affecté	14 301	100
Entretien + petit mat	9 146	64
Amortissements	37 017	259
COUT MECANISATION COMPTABLE	86 518	606
	144 €/1000L vendus	
	35% charges totales	

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.



PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	3
dont UTH salarié	1

PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	48
Litres vendus/UTH Totaux	200 000
UGB / UTH Totaux	44

REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	36	96
Génisses laitières	14	30

Total astreinte lait	3 845 h /an	10,5 h/1000L	29 h/UGB
-----------------------------	----------------	-----------------	-------------

TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	15,0
Herbe	9,6
Prairie fauchée	13,0
Prairie pâturée	4,1

TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

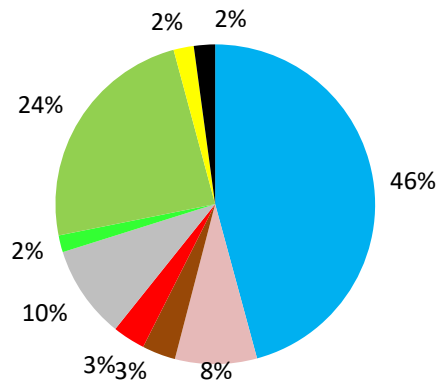
Besoin en temps travail	6 544 h/an
Temps travail salarié	1 600 h/an
Temps travail Exploitant	4 944 h/an 8,4 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 4944 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 989 h/an ou 1,7 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

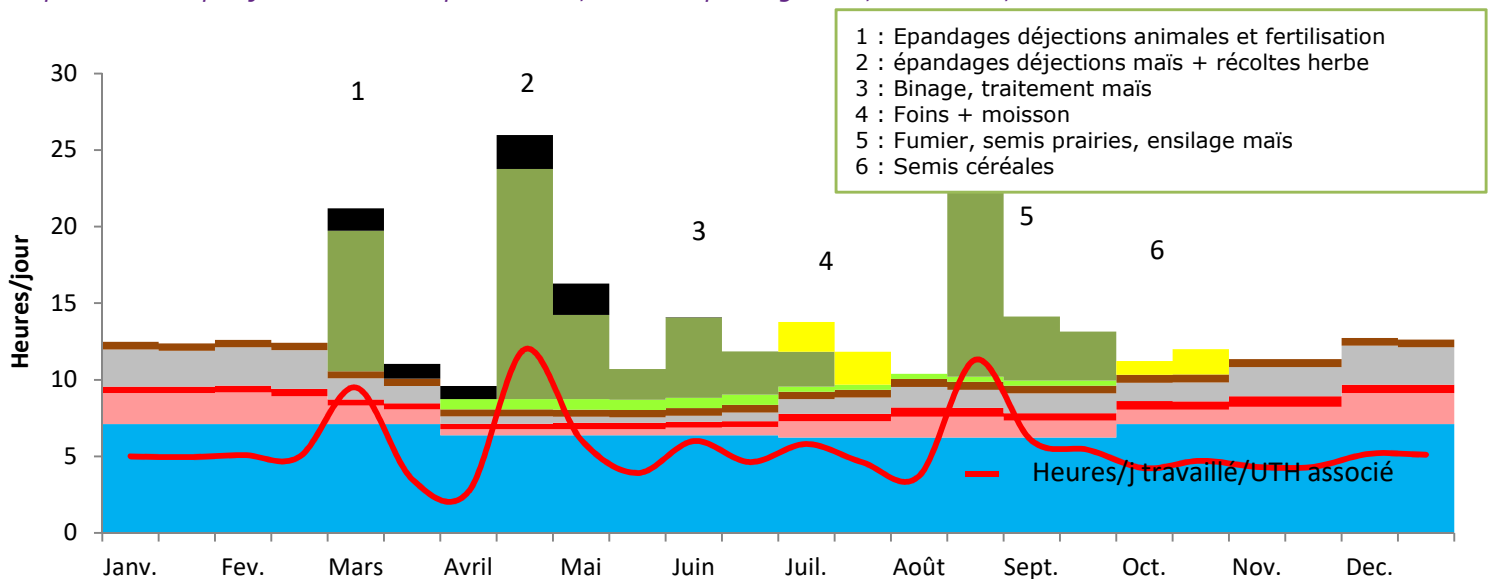
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	2 449
Alimentation	444
Suivi troupeau	181
Soin aux veaux	176
Raclage et paillage	504
Gestion du pâturage	91
SFP	1 280
Cultures	110
Travaux des champs délégués	114



REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation





LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.



Veaux



Génisse laitières



Vaches laitières

	Veaux	Génisse laitières	Taries (VTa)	Traites (VTr)
Type de logement	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	aire paillée 8 m ² /génisse	aire paillée 9 m ² /VT	logettes fumier 13,6 m ² /VTr d'aire de vie 0 m ² /VTr d'aire paillée pour couchage
Stockage des effluents	173 m ² de fumière 3 murs (stockage 4 mois)			769 m ³ fosse géomembrane (Stockage 6 mois) 345 m ² de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

EQUIPEMENT DE TRAITE

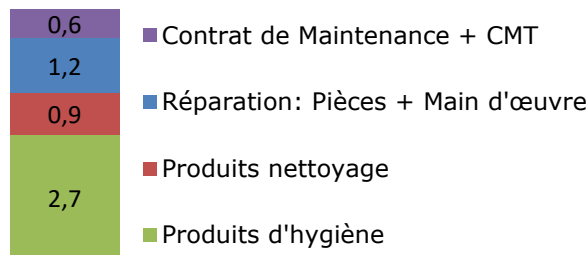
Salle de traite	2x8 TPA
Aire d'attente	95 m ²

Coût de fonctionnement	5,4 €/1000L
-------------------------------	-------------

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

COUT DE FONCTIONNEMENT

INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



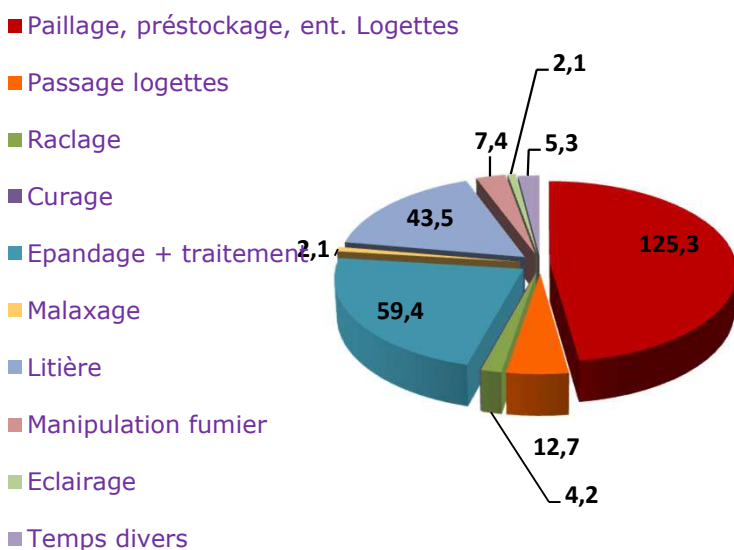
COUTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
€ total	535 462 €	97 678 €
€/VL	8 367 €	

* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre, et les consommables.

COUT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT (€/VL/an)





COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2019

Produits atelier lait		€/1000L	€
Vente de lait			
600 000 Litres		462	285 130
+ Prime qualité		13	
Vente de viande			
26 réformes 900 €	}	48	28 675
48 veaux 110 €			
Aides couplées			
80 ABL x 38 €		5	3 040
Total produits lait		528	316 845

Charges opé. atelier lait		€/1000L	€
Alim. achetée	Azote 28 t x 816 €		
	Energie 63 t x 315 €		
	Product. 0 t x 564 €	73	44 070
	Minéral 2,4 t x 630 €		
	Poudre de lait 0,0 t x 0 €		
SFP	Comp. Alim. 0,0 t x 2 000 €		
	Coût Herbe 102 ha x 169 €	46	27 425
	Coût Maïs 20 ha x 498 €		
Total coût alimentaire		119	71 490
Vétérinaire 133 UGB x 42 €	9	5 640	
Serv.élevage 133 UGB x 105 €	23	13 915	
Autres frais d'élevage	7	4 125	
Paille* 132 t x 73 €	16	9 600	
Total frais d'élevage		55	33 280
Total charges opé. Lait		174	104 770

*Cédée + Achetée

Marge Brute Lait 354 €/1000L **212 075 €**

Produits atelier cultures		€
Méteil grain 714 q x 32 €		22 490
Paille 61t x 45 €		2 755
Total produits cultures		25 245

Charges opé. atelier cultures		€
Méteil grain 20 ha x 358 €		7 300
ha x		
Total charges opé. cultures		7 300

Total Charges Opé. 28%PB **112 070**

Aides non affectables		€
DPB + aides couplées aux surfaces		38 670
Aide au maintien		15 700
Total aides		54 370

Charges de structures		€
Matériel 143 ha x 259 €		37 010
Fermages 143 ha x 140 €		19 980
Bâtiments + Electricité + Eau		9 360
Assurances		7 280
Divers y compris gestion		14 370
Total charges structures	22%PB	88 000

Produit Brut **396 460**
Par UTH Totaux 132 153

EBE Av. MO 50%PB 327 €/1000L **196 390 €**
Par UTH Totaux 65 465 €

Charges sociales exploitants 22 170 €
Charges salariales 1 UTH salarié 27 380 €

EBE 37%PB 245 €/1000L **146 840 €**
Par UTH exp. 73 420 €

- Annuités **87 030 €**

- Amortissement et Frais Financiers **86 928 €**

* Capacité d'Autofinancement

Disponible et C.A.F. * **59 810 €**
Par UTH exp. 29 905 €

Résultat Courant **59 912 €**
Par UTH exp. 29 956 €

Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conjoncture 2019, la marge de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de 3600€ soit 2% de l'EBE.

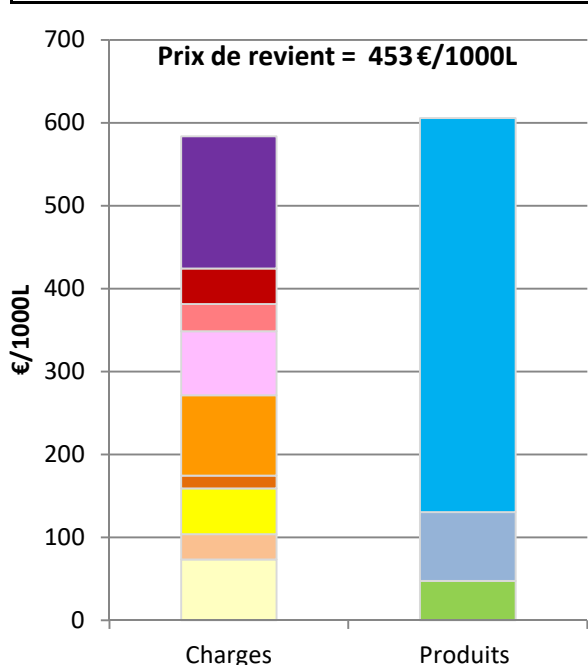


ATELIER LAIT : COUT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Élevage

CONJONCTURE 2019

Lait commercialisé	600 000 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	2,9 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	210 226 L vendus /UTH Lait



Coût de production total (CP) 584

Travail	159
Foncier et capital	43
Frais divers de gestion	33
Bâtiment et installations	77
Mécanisation	97
Récolte SFP	15
Frais d'élevage	55
Approvisionnement des surfaces	30
Alimentation achetée	73

Produit Total 606

Produits de vente de lait	475
Aides	83
Produit Viande	48

	€/1000L	% du CP
Marge Brute (dont ABL)	354	
Charges opérationnelles	175	30
Charges de structures	409	70
Dont amortissements	111	19
Dont annuités (hors CP)	111	19
Coût alimentaire *	119	20
Coût du système d'alim. **	245	42

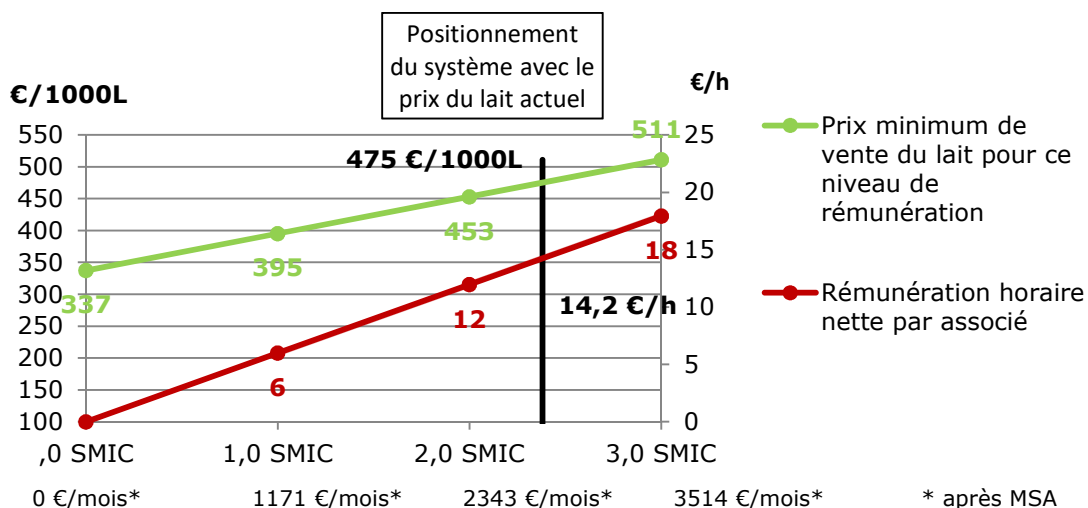
L'atelier lait représente 2,9 UTH, soit 95 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 584 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2019 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 453 €/1000L.

* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP

**Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 2,4 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 14,2 €/h sur l'atelier lait.





DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs.

Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

Le montant de reprise possible

Valeur économique	0,6	à	1,0	€/L
-------------------	-----	---	-----	-----

Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir

Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	28 112	€/UTH
Travail	2472	h/UTH exp.
	8,4	h/j
Congés	3	semaines / an
Jours de repos	1	jour / sem

Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes

Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12	ans
Taux emprunt	1,5	%

La structure

Surf accessible	55	ares /VL
P permanentes	10	% SAU
Traction	721	H/UTH tot./an
	2,2	cv/ha SAU

Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments

L'efficacité économique

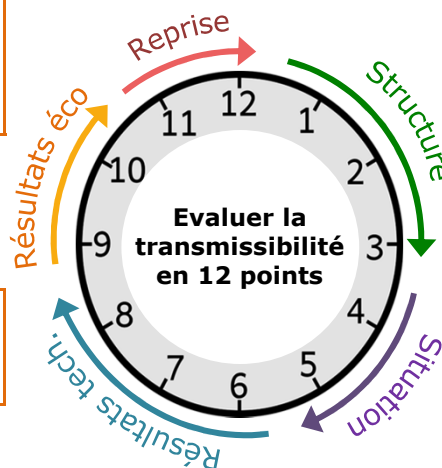
MB Lait	354	€/1000 L
EBE avt MO	65 465	€/UTH Tot.
	50	% PB
MSA	11 085	€/UTH
Salarié	46	€/1000 L
EBE	73 420	€/UTH Exp.

La dimension (/UTH totaux)

Lait	200 000	L/UTH
SAU	48	ha/UTH
UGB	44	UGB/ UTH
Produit brut	132 200	€/UTH

La valorisation des produits

Prix lait vendu	475	€/1000 L
Produit viande	48	€/1000 L
Produit brut exploitation	661	€/1000 L



Le contexte

Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.

L'autonomie

Lait autonome	5 442	L/VL
Aides totales	96	€/1000L

Qualité des fourrages, rendement herbe

Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	6 250	L/VL
Lait vendu / ha SFP	4 920	L/ha
UGB lait / VL présente	1,39	
NB génisses/100 000 L	5,00	

Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique

La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	85	%
Fourrages produits	100	%
Chargement	1,09	UGB/ha
Lait vendu/SAU	4 200	L/ha

Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins



CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE (Hors aides au maintien)		131 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		56 200		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		13 100		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement		6 550	13 100	26 200
= Capacité de remboursement		55 200	48 600	35 500
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		1,5 %		
Total		602 000	530 000	387 216
= Valeur économique (€)		1,0	0,9	0,6
par litre				
par UTH exp.		301 000	265 000	193 608

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

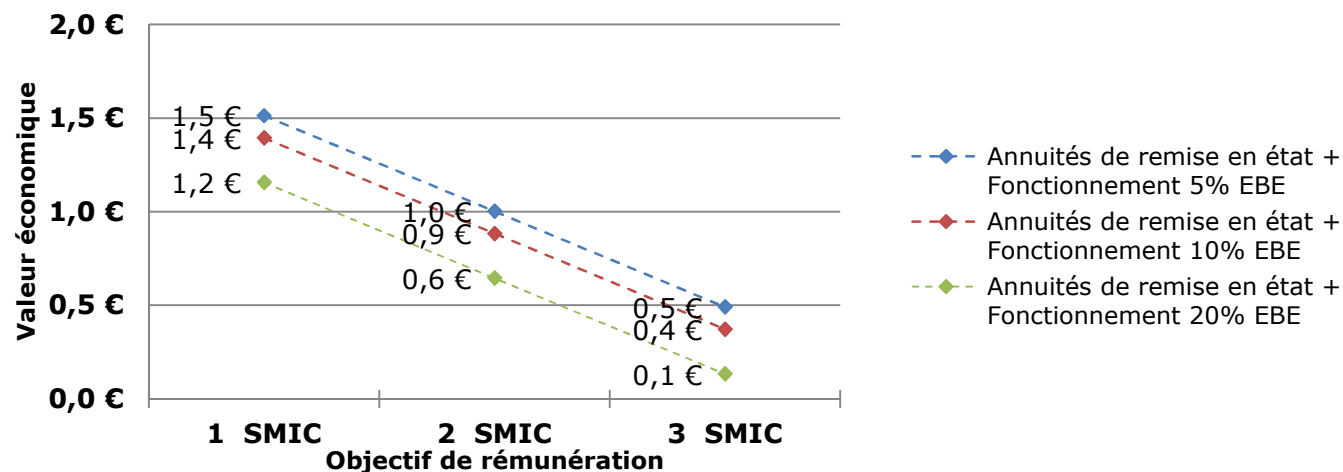
- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

L'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts peuvent faire varier la capacité de remboursement et la valeur économique de l'entreprise. Moduler sa rémunération est également une des clés pour le repreneur mais peut remettre en cause les fondements du projet.





Vos Conseillers en élevage Bovin Lait en Pays de la Loire

Ce document a été réalisé par les chargés de mission filière laitière de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et de la Mayenne dans le cadre du projet PERLAIB financé par le Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs :

CHEVALIER Guillaume - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

Tél : 06.61.74.43.28

DANEAU Anne-Claire - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe)

Mail : anne-claire.daneau@pl.chambagri.fr

Tél : 07.62.66.83.62

GABORIAU Laurent - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée)

Mail : laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.78.84.45.12

GELINEAU Silvère - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine et Loire)

Mail : silvere.gelineau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.07.24.73.16

HUCHON Jean Claude - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique)

Mail : jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

Tél : 06.45.70.21.67

MORIN Charlotte - Chambre d'agriculture de la Mayenne

Mail : charlotte.morin@mayenne.chambagri.fr

Tél : 06.88.87.67.53

SERVANS Camille - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : camille.servans@pl.chambagri.fr

Tél : 06.30.09.59.17

Autres publications de références :

Disponibles sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

Les monographies individuelles de chaque cas-type :

Description détaillée du fonctionnement technique et économique d'un système laitier. Vous trouverez ainsi la description de 15 systèmes laitiers différents, représentatifs des élevages présents en Pays de la Loire.

Repères transversaux synthétiques des systèmes laitiers des cas-types

Extraction des principaux critères des monographies des cas-types, afin d'avoir une vue transversale sur le fonctionnement et les résultats des différents systèmes laitiers présents en Pays de la Loire.

Les résultats de l'observatoire technique et économique en élevage laitier

Résultats des fermes de références de la Chambre d'agriculture suivies dans le cadre des réseaux d'élevage. Leurs résultats font partie du quart supérieur des élevages. Ainsi, ces références servent d'objectif de progrès et non de repère pour la construction de projet ou de changement de système.

Pour en savoir + : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE - Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



PARTENAIRES FINANCEURS - Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



PARTENAIRES TECHNIQUES - Ce document a été réalisé avec le partenariat de l'Union des CUMA, de la Coordination de l'Agriculture Biologique (CAB) et de Seenovia.

